

Séance du 29 avril 2016

L'an deux mil seize, le vingt-neuf avril à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de GEUDERTHEIM se sont réunis en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Pierre GROSS, maire, dans la salle de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée le vingt-cinq avril deux mil seize

Présents : MM. Michèle HEUSSNER-WESTPHAL, J-Luc JOACHIM, Yves OHLMANN, Béatrice TREIL, Michel URBAN, Arny EYERMANN, Justine HEITZ, Frédéric JUNG, Philippe JUNGER, Pia JUNGER, Vanessa KLEIN-MARQUES, Pascale MEYER, Dominique MOCHEL, Rolph RIEDINGER, Corinne ROEHLLY, Martine SCHWACH

Membre absent excusé :

M. Marianne PETER a donné procuration de vote à M. J-Luc JOACHIM

Membre absent non excusé :

M. Patrick LUTZ

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance du 18 mars 2016
3. Communications diverses
4. Droits de préemption
5. Personnel communal :
 - création d'un poste d'adjoint technique 2° classe à temps complet – emploi d'avenir
 - création d'un poste d'assistant socio-éducatif pour accroissement temporaire d'activité
6. CCBZ : acquisition de parcelle dans la micro zone d'activités à Geudertheim
7. Bâtiment « *Le Waldeck* » : locations aux associations locales
8. Association de Chasse Glaswinkel – Lot 2 :
 - agrément/changement de partenaires de chasse
9. Plan de financement prévisionnel des projets 2016 :
 - DETR
 - Dotation de soutien à l'Investissement Public Local
10. Pierres & Territoires - Lotissement Heiligenhaeusel I :
 - transfert de la voirie dans le domaine public communal.

Divers

1. Désignation d'un secrétaire de séance

Conformément à l'article L 2121.5 du C.G.C.T., M. le Maire propose M. Philippe JUNGER, conseiller municipal, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance, le Conseil Municipal valide la proposition *à l'unanimité*.

2. Approbation du compte-rendu de la séance du 18 mars 2016

M. le Maire soumet, à l'approbation des membres, le procès-verbal du 18 mars 2016. Aucune observation n'étant formulée, celui-ci est adopté *avec 17 VOIX POUR et 1 ABSTENTION*.

3. Communications diverses

a. Monsieur Pierre GROSS, maire

19/03/2016 Cérémonie anciens combattants guerre d'Algérie
21/03/2016 Conseil à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
22/03/2016 Commission communication
01/04/2016 Assemblée Générale du Comité de Fêtes
02/04/2016 Nettoyage de printemps
04/04/2016 Bureau Communauté des Communes de la Basse-Zorn
05/04/2016 Groupe de travail Ecole de Musique intercommunale
06/04/2016 } Congés
27/04/2016 }

b. Madame Michèle HEUSSNER-WESTPHAL

PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS ENTRE LE 19/03/2016 et le 29/04/2016

Demandeur	Terrain	Nature de la construction/des travaux	Accordé le
M. Denis BREFFA – 66, Avenue de Strasbourg 67170 BRUMATH	89, Rue du Général de Gaulle	Réhabilitation Maison Individuelle	27/04/2016
M. Fabien SUSS – 25, Rue du Chevreuil 67170 GEUDERTHEIM	17, Rue Hornwerck	Maison Individuelle	27/04/2016

22/03/2016 Commission communication
31/03/2016 Réunion Municipalité
01/04/2016 RDV avec Mme Dufils
02/04/2016 Nettoyage de printemps
04/04/2016 Réunion projet association foncière
04/04/2016 Commission jeunesse CCBZ : composition du conseil intercommunal des jeunes
20/04/2016 RV avec M. Rousselle technicien voirie de la CCBZ : projets de signalétique sur rue
22/04/2016 Rendez-vous avec directrice d'école maternelle
23/04/2016 } Commission jeunesse CCBZ : conseil intercommunal des jeunes : WE d'intégration à
24/04/2016 } Niderbronn
27/04/2016 Commission cadre de vie
28/04/2016 Réunion Municipalité

c. Monsieur Yves OHLMANN

19/03/2016 Cérémonie anciens combattants guerre d'Algérie
29/03/2016 RDV avec la Fédération des Chasseurs
30/03/2016 Réunion Comité de Fêtes « Open Air 2017 »
31/03/2016 Réunion Municipalité
01/04/2016 Assemblée Générale du Comité de Fêtes
02/04/2016 Nettoyage de printemps
04/04/2016 RDV Société Ringenwald (Désenfumage Salle Polyvalente)
12/04/2016 RDV avec Mme Dufils
15/04/2016 RDV relatif à la location de la salle polyvalente
27/04/2016 Réunion Commission Fleurissements
29/04/2016 RDV Fédération des Chasseurs (Mise en place AG)

e. Monsieur Jean-Luc JOACHIM

31/03/2016 Réunion Municipalité
12/ 04/2016 }
27/ 04/2016 } Clôture rond-point Bietlenheim
23/04/2016 Commission tourisme
16/04/2016 Matinée reconnaissance parcours inaugurale du circuit de la communauté de communes de la Basse Zorn
27/04/2016 Commission aménagement et fleurissement
28/04/2016 Réunion Municipalité

Différents rendez-vous pour des devis et suivie de chantier avec les entreprises, pour les travaux 2016.

f. Madame Béatrice TREIL

19/03/2016 Cérémonie anciens combattants guerre d'Algérie
21/03/2016 Conseil à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
22/03/2016 Commission Information
23/03/2016 Commission tourisme CCBZ
31/03/2016 Réunion Municipalité
02/04/2016 Nettoyage de printemps
07/04/2016 Commission Tourisme CCBZ
L'inauguration officielle des circuits touristiques se fera le 12 juin au stade de foot de Geudertheim. Le circuit test est « entre prairies et vergers » qui passe essentiellement à Weyersheim, Bietlenheim, et à la limite du ban de Geudertheim. Je vous en dirai plus quand tout sera au point.
12/04/2016 Rond-point Bietlenheim, prolongation clôture en robinier.
16/04/2016 Circuit tourisme, nous avons testé le circuit « entre prairies et vergers » pour voir si les directions sont bien indiquées, si les QR codes fonctionnent.
18/04/2016 Conseil communautaire
23/04/2016 Permanence mairie
27/04/2016 Commission Aménagement : parlé du marché aux fleurs
28/04/2016 Réunion municipalité
29/04/2016 Conseil municipal

Et puis bien sûr, des travaux de désherbage, peinture et déjà beaucoup d'énergie pour le marché aux fleurs : tracts, téléphone...

g. Monsieur Michel URBAN

La commune a missionné en juillet 2015 le cabinet d'audit F2E2A afin d'optimiser les dépenses de taxe foncière sur le patrimoine privé (propriétés bâties et non bâties) de la commune. Cette mission s'est concrétisée par un dégrèvement de taxe foncière d'un montant total de 15 611 € consenti par les services fiscaux pour les années 2011 à 2015. Cette somme représente environ 23,5 % de la taxe foncière payée par la commune durant ces années.

Le cabinet F2E2A sera rémunéré à hauteur de 50% du gain observé, à savoir 7805,50€.

D'autres missions d'optimisation et de d'augmentation de marges de manœuvre pourront être confiées prochainement à ce cabinet.

Les Conseillers Municipaux *prennent acte* de toutes ces informations données.

4. Droits de préemption

Ordre	Vendeurs/demandeurs	Situation du patrimoine	Références cadastrales	Superficie	Acquéreurs
01	Sté GB Patrimoine Hoerd	10, Rue Dietweg	43 – 816/264 43 – 398/264	2,83 ares	M. Adrien SCHNEYDER et Mme Mélanie PERROUX BOSENDORF
02	M. Christophe SCHULTZ	9b, Rue de la Montée	6 – 103/29	6,47 ares	M. et Mme Lionel JAY 21240 TALANT
03	M. Michael INGLEDOW	108, Rue du Général de Gaulle	8 – 26	4,41 ares	M. et Mme Pierre CAQUERET OBERHOFFEN sur MODER
04	Sté IMMOTTO	Rue Dietweg	43- 817/264	4,80 ares	M. Jérôme FASSEL 25, Route de Bietlenheim GEUDERTHEIM

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e** :

** de ne pas faire valoir son droit de préemption* pour les déclarations d'intention d'aliéner ci-dessus.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5a. Personnel communal : **création d'un poste d'adjoint technique 2° classe à temps complet –** **emploi d'avenir**

M. le Maire expose :

La loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 a créé le dispositif des « emplois d'avenir ». Ce nouveau dispositif a pour objet de faciliter l'insertion professionnelle des jeunes peu ou pas qualifiés par contrat aidé.

Dans le secteur non-marchand, le contrat prend la forme d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi (C.A.E.) de 3 ans au maximum réglementé par le Code du Travail.

Le recrutement doit en principe avoir lieu dans des activités ayant soit une utilité sociale ou environnementale, soit un fort potentiel de création d'emplois. Cependant, les collectivités territoriales peuvent recruter même si elles n'appartiennent pas à un secteur identifié comme prioritaire.

Notre commune peut donc décider d'y recourir en conciliant ses besoins avec la perspective d'aider un jeune demandeur d'emploi à s'insérer dans le monde du travail.

L'aide à l'insertion professionnelle versée par l'Etat est fixée à 75 % du taux horaire brut du S.M.I.C. Cette aide s'accompagne d'exonération de charges patronales au titre des assurances sociales et des allocations familiales.

M. le Maire propose à l'assemblée la création d'un emploi d'avenir remplissant les fonctions d'adjoint technique 2° classe à temps complet pour une durée de 12 mois, renouvelable dans la limite de 36 mois, avec une rémunération basée sur le SMIC pour renforcer l'équipe du service technique.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vu la loi n° 2012-1189 du 26 octobre 2012 portant création des emplois d'avenir,
Vu le décret n° 2012-1210 du 31 octobre 2012 relatif à l'emploi d'avenir,
Vu l'arrêté du 31 octobre 2012 fixant le montant de l'aide de l'Etat pour les emplois d'avenir,

DECIDE :

- **d'adopter** la proposition de M. le Maire portant création d'un emploi d'avenir remplissant les fonctions d'adjoint technique 2° classe à temps complet pour renforcer l'équipe du service technique, à compter du 1^{er} mai 2016, pour une durée de 12 mois, renouvelable dans la limite de 36 mois, avec une rémunération basée sur le SMIC
- **d'inscrire** au budget primitif 2016 les crédits correspondants
- **de charger** M. le Maire à mettre en œuvre ce recrutement
- **de l'autoriser** à signer les documents y relatifs et à percevoir l'aide.

ADOPTE A L'UNANIMITE

5b. Personnel communal :

création d'un emploi contractuel d'assistant socio-éducatif à temps complet

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

- * **la création** d'un emploi d'assistant socio-éducatif à temps complet, en qualité de non titulaire à compter du 1^{er} juin 2016.

Les attributions consisteront à :

- la gestion du service périscolaire
- diverses tâches administratives liées aux activités du périscolaire,
- accueillir physiquement et téléphoniquement les parents,
- intervenir directement au périscolaire en cas d'absence d'agents,
- animer les groupes d'agents
- gérer toutes les tâches se rapportant à cet emploi.

La durée hebdomadaire de service est fixée à 35/35°.

La rémunération se fera sur la base de l'indice brut : 500 indice majoré : 431.

Le contrat d'engagement sera établi sur les bases de l'application de l'article 3, 1° de la loi du 26 janvier 1984 modifié pour faire face à un :

Accroissement temporaire d'activité : 12 mois pendant une même période de 18 mois.

ADOPTE A L'UNANIMITE

6. CCBZ : acquisition de parcelle dans la micro zone d'activités à Geudertheim

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire,

VU la délibération de la Communauté de Communes de la Basse Zorn du 18 avril 2016 portant acquisition de la parcelle cadastrée section 36 N°199/7 d'une surface de 21,54 ares située dans la micro zone d'activités à Geudertheim ;

CONSIDERANT que la dite parcelle est déjà occupée par un bassin de rétention d'eau géré par la Communauté de Communes de la Basse Zorn ;

après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* **de rétrocéder** la parcelle cadastrée section 36 N°199/7 d'une surface de 21,54 ares située dans la micro zone d'activités à Geudertheim à la Communauté de Communes de la Basse Zorn

* **de fixer** le prix à 610 € l'are représentant un montant total de : **21,54 ares X 610 € = 13 139,40 €** (treize mille cent trente-neuf euros 40 centimes)

* **d'autoriser M. le Maire** à signer l'acte qui sera dressé en la forme administrative.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7a. Bâtiment « Le Waldeck » : locations aux associations locales

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il serait opportun de prévoir un tarif de location préférentiel du bâtiment « Le Waldeck » aux associations locales « *culturelles et sportives* », ayant leur siège social dans la localité et servant l'intérêt général, pour des événements spéciaux comme les grands anniversaires (chiffres ronds : 10, 20, 30,...).

Il précise que la salle du Waldeck est adaptée à ce genre de manifestations/réceptions lors desquelles sont souvent conviées des personnalités extérieures.

Il propose de fixer le montant de la location à 200 € le week-end dans ces cas précis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* **de fixer** le tarif de location préférentiel du bâtiment « Le Waldeck » à 200 € le week-end pour des événements spéciaux à buts non lucratifs comme les grands anniversaires (chiffres ronds : 10, 20, 30,...) aux associations « *culturelles et sportives* », ayant leur siège social à Geudertheim et servant l'intérêt général, ainsi qu'à l'amicale des sapeurs-pompiers de Geudertheim.

ADOPTE A L'UNANIMITE

7b. Bâtiment « Le Waldeck » : subvention au Football Club de Geudertheim

M. le Maire informe que le Football Club de Geudertheim a acheté du matériel nécessaire à la confection de 25 tables rondes pour leurs banquets et les met régulièrement à disposition des locataires au Waldeck tout au long de l'année.

De ce fait, la Commune de Geudertheim n'a pas eu d'impératif à acheter des tables pour équiper la salle des fêtes au Waldeck.

Afin de remercier le Football Club pour cette mise à disposition, M. le Maire propose d'octroyer à ce Club une subvention annuelle de 400 € pour 2015 et 2016.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **d é c i d e :**

* **de verser** une subvention totale de 800 € au Football Club de Geudertheim pour la mise à disposition des tables rondes au Waldeck pour les exercices 2015 et 2016 (huit cent euros)

* **dit que** les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif 2016, article 6574.

**ADOPTE AVEC 17 VOIX POUR
et 1 ABSTENTION**

8. Association de Chasse Glaswinkel – Lot 2 :
→ agrément/changement de partenaires de chasse

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que M. Hubert SCHILDKNECHT, Président de l'Association de Chasse « Glaswinkel », locataire du lot 2, a transmis un courrier en date du 2 mars 2016 portant changement de partenaires au sein de l'association.

En effet, M. Franck ARBOGAST, actuel partenaire de chasse, souhaite pour des raisons personnelles se retirer.

MM. Jean-Luc LIENHARDT, François HECKER et Xavier REUTENAUER se proposent comme nouveaux partenaires de chasse.

Le Conseil Municipal est invité à examiner et à agréer ces candidatures.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VU les pièces administratives et documents fournis,

* **émet un avis favorable** au changement de partenaires de chasse de l'Association « Glaswinkel » à savoir : MM. Jean-Luc LIENHARDT, François HECKER et Xavier REUTENAUER

* **prend acte** du retrait de M. Franck ARBOGAST de l'Association « Glaswinkel ».

ADOPTE A L'UNANIMITE

9a. Plan de financement prévisionnel des projets 2016 :
→ DETR 2016

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'adopter le plan de financement prévisionnel détaillé des projets d'investissement dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2016.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal est appelé :

* **à adopter** le plan de financement prévisionnel détaillé comme suit :

Lieu	Nature des travaux	Montant des travaux H.T.	DETR	Soutien/investisss local	Autofinancement
Mairie	Travaux d'aménagement, sous les combles, pour la mise en valeur des archives communales et pour un stockage dans des conditions optimales	50 000,00 €	20 000 € 40 %	20 000 € 40 %	10 000 €
Ecole Maternelle	Travaux d'étanchéité et de rénovation thermique visant à diminuer les consommations énergétiques	7 500,00 €	3 000 € 40 %	3 000 € 40 %	1 500 €
	Travaux de mise en accessibilité en application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées	15 000,00 €	6 000 € 40 %	6 000 € 40 %	3 000 €
Parking du bâtiment « Le Waldeck »	Travaux de mise aux normes, d'accessibilité et d'éclairage extérieur	50 000,00 €	----	40 000 € 40 %	10 000 €
Voirie communale	Travaux d'éclairage public	100 000,00 €	20 000 € 20 %	60 000 € 60 %	20 000 €
	Total	222 500,00 €	49 000 €	129 000 €	44 500 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

9b. Plan de financement prévisionnel des projets 2016 :

→ Dotation de soutien à l'Investissement Public Local

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il y a lieu d'adopter le plan de financement prévisionnel détaillé des projets d'investissement dans le cadre de la Dotation du Soutien à l'Investissement Public Local 2016.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire,

Le Conseil Municipal est appelé :

* **à adopter** le plan de financement prévisionnel détaillé comme suit :

Lieu	Nature des travaux	Montant des travaux H.T.	DETR	Soutien/investisssst local	Autofinancement
Mairie	Travaux d'aménagement, sous les combles, pour la mise en valeur des archives communales et pour un stockage dans des conditions optimales	50 000,00 €	20 000 € 40 %	20 000 € 40 %	10 000 €
Ecole Maternelle	Travaux d'étanchéité et de rénovation thermique visant à diminuer les consommations énergétiques	7 500,00 €	3 000 € 40 %	3 000 € 40 %	1 500 €
	Travaux de mise en accessibilité en application de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées	15 000,00 €	6 000 € 40 %	6 000 € 40 %	3 000 €
Parking du bâtiment « Le Waldeck »	Travaux de mise aux normes, d'accessibilité et d'éclairage extérieur	50 000,00 €	----	40 000 € 40 %	10 000 €
Voirie communale	Travaux d'éclairage public	100 000,00 €	20 000 € 20 %	60 000 € 60 %	20 000 €
	Total	222 500,00 €	49 000 €	129 000 €	44 500 €

ADOPTE A L'UNANIMITE

10. Pierres & Territoires - Lotissement Heiligenhaeusel I :

→ transfert de la voirie dans le domaine public communal

Point retiré de l'ordre du jour – car tous les éléments pour traiter ce point n'ont pas été réunis à temps.

Divers

- 29/04/2016 Assemblée Générale club musculation-haltérophilie
- 30/04/2016 Assemblée Générale fédération des Chasseurs
Repas des asperges FCG
- 08/05/2016 Marché aux fleurs
- 10/05/2016 Réunion publique
- 14/05/2016 Visite pastorale en présence de Monseigneur Christian KRATZ
- 20/05/2016 } Plantations
- 21/05/2016 }
- 21/05/2016 Marche populaire S'Mehlrاد
- 28/05/2016 40^{ème} anniversaire Amicale Pongiste
- 27/05/2016 Conseil Municipal

- CCBZ : La Commune touchera 35 354 € au titre du fonds de concours/investissements 2015.

GROSS Pierre	
HEUSSNER-WESTPHAL Michèle	
JOACHIM Jean-Luc	
OHLMANN Yves	
PETER Marianne a donné procuration de vote à Jean-Luc JOACHIM	
TREIL Béatrice	
URBAN Michel	
EYERMANN Arny	
HEITZ Justine	
JUNG Frédéric	
JUNGER Philippe	
JUNGER Pia	
KLEIN-MARQUES Vanessa	
LUTZ Patrick	absent non excusé
MEYER Pascale	
MOCHEL Dominique	
RIEDINGER Rolph	
ROEHLLY Corinne	
SCHWACH Martine	